

Commission Exécutive Confédérale du 21 avril 2020

Relevé de décisions

La Commission Exécutive Confédérale a débattu à partir du fil conducteur et de la 1^{ère} note du groupe de travail « jours d'après ».

Au sujet du jour d'après : la Commission exécutive confédérale de la semaine dernière avait déjà validé les propositions faites sur le format du document et sur les 8 thèmes abordés. Les camarades de la Commission exécutive confédérale abondent sur la nécessité que ce document cible des revendications-phares concrètes, chiffrées, et compréhensibles par le plus grand nombre. Il est nécessaire que l'ensemble de nos syndicats, syndiqués et plus largement les salariés puissent se l'approprier. Il est acté que le document sera synthétique et que des renvois seront prévus en annexes (repères revendicatifs, livrets, document d'orientations...), afin d'éviter d'alourdir le document.

La Commission exécutive confédérale est largement revenue sur l'intervention fleuve du Premier ministre et du ministre de la Santé le 19 avril. Tous deux ont tenté de nous préparer au déconfinement sans faire d'annonces précises, et alors que le nombre de décès est encore très élevé et que nous ne bénéficions pas de moyens de protection pour tout le monde - le personnel soignant en tête. La Commission exécutive confédérale approuve le message « Pas de protection, Pas de travail » et appuie sur le fait qu'il ne doit pas être un simple slogan même si nous sommes conscient du poids que peut représenter les pertes de rémunérations liés au chômage partiel et les pressions du patronat sur d'éventuels licenciement. Elle insiste sur le besoin que notre message de sécurité des travailleurs soit davantage audible. Dans cette période accrue de reprise d'activité, il faut veiller que toute la CGT soit aux côtés des salariés pour vérifier les conditions de reprise de l'activité et faire respecter les mesures de sécurité. Afin de faciliter l'activité syndicale, une nouvelle interpellation du ministre de l'intérieur va être faite pour faciliter les déplacements des militant.es.

Les questions de calendrier de déconfinement vont également concerner nos organisations à tous les niveaux. Tout le monde s'accorde sur le fait que nous avons une responsabilité particulière au regard de ce que nous portons dans le contexte pour les travailleurs. La confédération travaille actuellement à un protocole sur le complexe de Montreuil. Une fois validé, ce document pourra servir de référence aux organisations pour les aider à mettre en place leurs propres procédures selon leurs réalités. Une note sera prochainement adressée aux organisations. Une fois connues les conditions de reprise à Montreuil, le Bureau Confédéral travaillera à des propositions qui seront faites à la Commission Exécutive Confédérale pour la continuation de l'activité de notre direction confédérale. Les propositions tiendront compte tant de la question sanitaire, que des capacités d'hébergement ou de restauration, ou du fait que les camarades de la CEC ne sont pas tous égaux en termes de moyens ou de temps pour tenir leur rôle de dirigeants confédéraux (reprise du

travail / garde d'enfants / situation de premier d'orga / difficultés pour se connecter / difficultés au regard des équipements informatiques personnels...)

Concernant le 1^{er} Mai, la Commission exécutive confédérale valide l'ensemble des propositions en soulignant que les organisations territoriales organisent des initiatives notamment via les réseaux sociaux, souvent avec un périmètre intersyndical. Afin de donner de la visibilité à ces initiatives, un dispositif particulier va être mis en place sur le site cgt.fr. De nombreux camarades relèvent également la difficulté, dans la période de faire passer les communiqués dans la presse. La Commission exécutive confédérale préconise de profiter du 1er mai pour « inviter » la veille les médias à des conférences de presse téléphoniques ou en Visio.

La situation dans les EPHAD a également été largement évoquée lors de la CEC, un nouveau communiqué confédéral sera produit.